



VILLE DE LYON
Collectivité territoriale pionnière

[Lien vers le site](#)



RÉGLEMENTATION QAI

INFORMATION

PRÉSENTATION

Membre des Villes Santé de l'OMS

L'objectif de la ville de Lyon est d'adapter son territoire aux défis climatiques, sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux. La direction de la Santé participe à la recherche de polluants dans l'environnement pour réduire l'exposition des habitants. L'axe 1 du Contrat Local de Santé a pour objectif de promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et l'action 1 consiste à structurer un plan d'action pour l'air intérieur des ERP et à participer à l'amélioration de la qualité de l'air extérieur. Des mesures de QAI sont déjà réalisées depuis 2013 et des mesures de radon depuis 2002. La ville de Lyon a participé à plusieurs projets de recherche sur la QAI et les perturbateurs endocriniens.

MISSIONS GÉNÉRALES

- Appliquer la réglementation QAI
- Informer les agents et usagers des ERP sur les enjeux liés à la QAI

FOCUS QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



Actions phares

Projet EXP'AIR: pour évaluer l'EXposition des enfants aux Phtalates dans l'Air Lauréate de l'appel à projet "Plan zéro expositions" de INCA visant à réduire les expositions aux perturbateurs endocriniens

Projet ACT4AIR : pour évaluer l'exposition au NO2 des écoles et des crèches et proposer des actions en termes de réduction des expositions chroniques dans le cadre du PPA

Projet ELYPSE : pour documenter l'exposition aux PFAS dans l'air et les poussières intérieures des écoles avec le CSTB



Publics cibles

Agents de la collectivité
Usagers des ERP
Citoyens



Pourquoi solliciter Lyon ?

Bénéficiaire des RETEX sur l'application de la réglementation QAI
Bénéficiaire d'une expertise sur les thématiques en lien avec la QAI



Florence PRADIER
Responsable du Service Santé-Environnement
florence.pradier@mairie-lyon.fr - 04 72 83 14 07